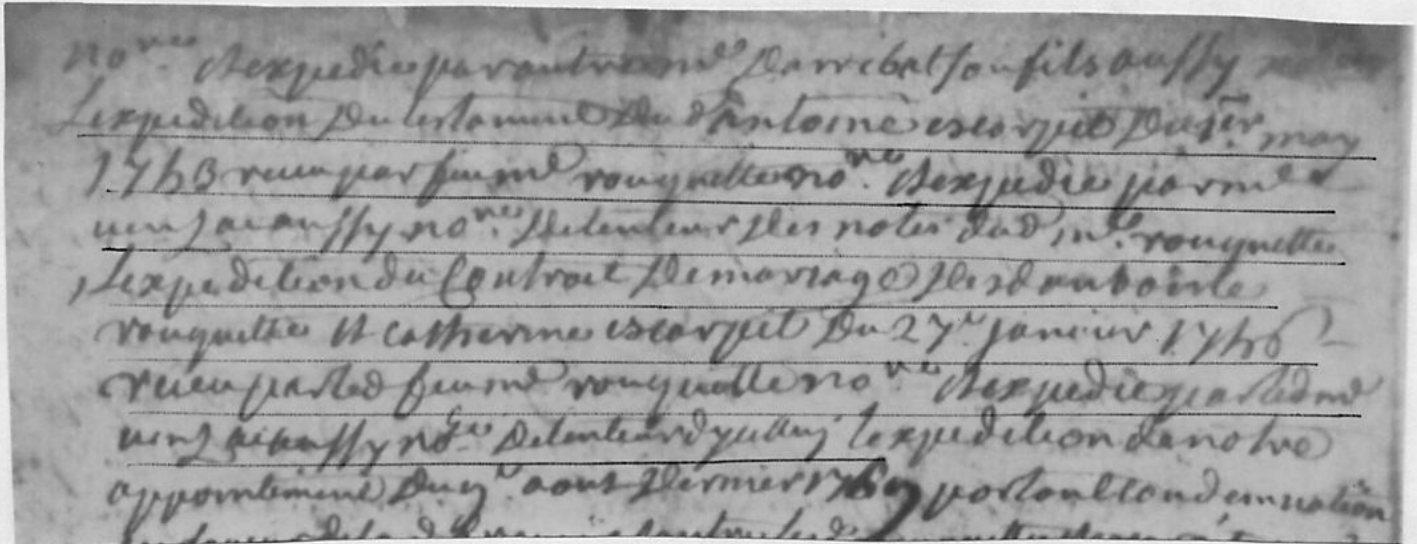


A la recherche des minutes Notariales
de Me. VENZAC de Lacalm ...

ROUQUETTE Raymond
110 et 112, Rue de la Convention
93120 LACOURNEUVE 03.71.15



Dans ce grimoire ayant trait à un litige de mon lointain aïeul Antoine Rouquette (époux de Catherine Escarpit " hostesse " de Besse) litige relatif à une pension à sa belle mère , née Marie Brévier , originaire de Campouriez .
On peut lire :

" L'expédition du testament dudit Antoine Escarpit , du 1^{er} May 1743 , reçu par feu Me. Rouquette Notaire , et expédié par Me. VENZAC aussi Notaire , détenteur des notes dudit Me. Rouquette .
L'expédition du contrat de mariage desdits Antoine Rouquette et Catherine Escarpit du 27 Janvier 1756 par ledit feu Maître feu Rouquette Notaire , expédié par ledit Maître Venzac AUSSI NOTAIRE DETENTEUR D'ICELUY ... "

Ce contrat de mariage du 27.1.1756 - serait d'un grand intérêt pour mes recherches généalogiques . Il me fournirait le nom exact des parents d'Antoine Rouquette (Antoine Rouquette et Marie Verdier d'après Gauzit) et certainement leur LIEU D'ORIGINE .

Auriez vous des renseignements ?

à savoir où peuvent se trouver les minutes notariales de ce Notaire VENZAC de Lacalm probable .

(Ci joint quelques notes en photo copie , autour de ce nom " VENZAC ")

1709 : Contrat de mariage de Guillaume ZAC, PAYSAN DU VILLAGE DE VENZAC et Elaine DELHOM de Bouissouze. Notaire Briedé de Cassuéjols

2370

Nota sur le nom de VENZAC - Un Jean VENZAC est signalé du village de VENZAC.

28.8.1714 : Baptême Antoinette ROUQUETTE fille légitime à Jean ROUQUETTE & Jeanne VENZAC, mariés de Cassuéjols. Parrain : Jean ROUQUETTE du village de PIGEYRIS Paroisse de St. Symphorien. Marraine : Antoinette VENZAC de Cassuéjols.

Naissance d'une Jeanne ROUQUETTE fille de Jean ROUQUETTE & de Anne RAYNALDI des Pigeyrrols. Parrain : François BESOMBES. Marraine : Jeanne VENZAC. La date semble être le 7.12.1715.

913

1716 et le 13 Janvier : Baptême de Jean LOUVIER fils d'Antoine LOUVIER et de Toinette CAYRON. Parrain : M. Jean VENZAC. Marraine : Anne Bouet de Bouet.

2371

11.4.1719 : Baptême de Thérèse ROUQUETTE fille à Jean ROUQUETTE et Jeanne VENZAC. Parrain : Jean Bouscarrat de Cassuéjols. Marraine : Thérèse COUSET du village del Battut - Paroisse de Graissac. Présents : Antoine VEZI & Pierre CAYRON.

2375

22.1.1723 - DAUDE - Quittance site par Etienne VENZAC & ROUQUETTE FROMENT

2409

1727 : Baptême Anne ROUQUETTE, fille à Pierre ROUQUETTE & Jeanne BESOMBES. Parrain : Jean BRVIER. Marraine : Anne VENZAC.

27.3.1727 : Baptême de Jean ROUQUETTE fils à Jean ROUQUETTE " Marchand " & Béatrix BOUISSOU. Parrain : Antoine VENZAC des Claubades. Marraine : Béatrix ROUQUETTE.

2392

19.5.1730 : Décès de Louis VENZAC - " Fermier " du Chateau de la Boissonade.

2396

2393

1731 : Décès de Toinette VENZAC (Registres de Catholicité de 3154 Cassuéjols, relevé en Juin 1974)

4.2.1732 : Baptême de Jeanne GASTAL, fille à Pierre GASTAL et à Françoise CASAL del Combal. Parrain : Pierre GASTAL oncle. Marraine : Jeanne VENZAC DU VILLAGE DES BESSIERES, paroisse de St. Judry d'AUTHUN son aieule (registre de CAMPOURIEZ)

7.2.1741 ; Thérèse ROUQUETTE de Cassuéjols fille de feu Jean ROUQUETTE & de Jeanne VENZAC prend pour époux : François MARTIN Chirurgien de Ste. Geneviève. (C'était la 2ème. épouse de F.MARTIN - La 1ère; s'appelait Marie DEVIC, décédée le 13.10.1724 à 35 ans - née en 1.689) Thérèse donna à MARTIN 5 enfants = 1-François MARTIN, né le 2.2.1742 - Marraine : Anne ROUQUETTE de Cassuéjols. 2- Jean MARTIN, né le 26.4.1744. 3- Geneviève MARTIN, née le 4.2.1747 4- Jean Antoine MARTIN, né le 13.2.1750 Parrain : Jean ROUQUETTE 5- Jean Paul MARTIN, né le 28.8.1752, 2496 Parrain : Me. Jean COCURAL, Prêtre Vicaire à Ste. Geneviève. Marraine: Catherine ROUQUETTE. Thérèse épouse de MARTIN mourut le 20.5.1782 à 66 ans. (Née en 1716) On la surnommait la " Martine vieille ".

1763 : impositions de Cassuéjols. La veuve de Jean ROUQUETTE et Antoine ROUQUETTE son fils

On lit dans les inscriptions marginales : pour 1759 pour 1760 reste 2 l. - 1s. & 2 g (gitals) seigle. Plus pour les droits de & les dits arrérages ou pour les droits de LODS déduit ce qu'il a payé : 162 l. 17s. 9d. plus les 2/9 de fonds depuis 1759 montant Doit en tout compris 1762 compris les 2/9 de fonds = 174 livres 1 sol 3 deniers. Plus pour les 2/9 d'arrérage de fonds 1 l. 17s. 3d. RESTE EN TOUT DEDUIT LES 90 LIVRES BAILLES A MON FILS = 8(1. 18s.6d. Ap : Il est écrit : A PAYER LES 85 LIVRES 18 SOLS 6 DENIERS. Nota personnel : un lods était la redevance que percevait le seigneur sur UN HERITAGE VENDU ...

Nota personnel : nce que percevait le seigneur sur UN HERITAGE VENDU ...

Imposée pour 1763 Pour Etienne VENZAC g. de seigle - Av Pour SIVADIER : 31. - argent 4 de de Pierre SIVADIER Pierre GOUDAL de la Bancelerie, pour la pièce " del Bastalon " y compris la décharge dont () Me. CAYRON de Cassuéjols en 1749 pour un champ appelé La Barthe. * Imposition 1763 : Froment 1g; + Seigle avec 3 (?) = 4s. 1g. 21. 1/2 plus pour la bouade à beufe 1c. + Avoine 2c. 1g. 11. + Argent : 10 s. 2 d. + 2poules - 1 Poulet - 10 œufs. Manœuvre 6 + en argent : 31. 2s. 8d. plus pour la bouade à beufe 11. 10s plus ; voir notes Mr. Dagneau Charles.

1747 : Baptême de Thérèse Laverne, fille à Antoine et Jeanne GINESTON mariés de La Para. Parrain : Raymond Laverne de Volenzac paroisse de BEZ. Marraine : Jeanne VENZAC de Lacalm diocèse de St. Flour (registre Campouriez)

Photo Copie : Mariage : 7.2.1741 - L'an mille sept cent quarante et un le septième du mois de Février la publication des bans ayant été faite au presbytère de la paroisse pendant trois dimanches et 7 fois consécutives de la présente église, et mariage de dite. Geneviève entre le dit François MARTIN Maître Chirurgien et de Toinette Marie (Marie) qu'on vivait au lieu de Ste. Geneviève et Antoinette fille Thérèse ROUQUETTE, âgée de 22 ans, fille légitime et naturelle à feu Jean ROUQUETTE, et de Jeanne VENZAC, Antoinette étant quant vivait mariée à feu François MARTIN, et Antoinette étant quant vivait mariée à feu Jean ROUQUETTE, et ne s'étant point découvert aucun empêchement qu'on eût approuvé par le certificat de M. () Monac... curé de Ste. Geneviève - du consentement d'Antoine BESOMBES curateur, nommé pour la dite Thérèse ROUQUETTE ; Je soussigné leur ai donné le bénédiction nuptiale selon la manière de forme ...

1753 : Mariage de Jacques VENZAC Notaire Royal à LACALM fils de feu Antoine VENZAC et de Anne Guitard, mariage avec Jeanne DEVEZE fille de Jean Jacques DEVEZE Marchand Bourgeois époux de Anne BLOY.

AU BATTUT : 2

Une sœur d'Anne Devès était mariée à Jacques VENZAC Notaire à Lacalm. Jeanne Rouquette vivait près à Etienne CASTETS des Boussols - une femme considérable. Etienne Castets était l'époux d'une Ceille AGRIFFOUL. Il engagea une procédure (Jean) contre Guillaume ROUQUETTE dit Barbut de Fellicoc

1755 - N° 243 & page 227 - Quittance ROUQUETTE Antoine de la Manayrie à VENZAC Nazie de Montoloux.

21.9.1755 : mariage en l'église de Cassuéjols entre Guillaume ASTORG, ls à feu Pierre ASTORG & Guillaume VENZAC mariés du village des " Souliers ", mariage avec Anne CROS fille à feu Antoine CROS & Antoinette CAYRON, mariés du village de Soulatges de Cassuéjols. Présences : Anans 3080 Bourgeois de la COMBAURIE - RECQUELES Notaire in présent lieu - Guillaume FOUNTANIER fit .. (Mascheu)

1747 : Baptême de Thérèse Laverne, fille à Antoine et Jeanne GINESTON mariés de La Para. Parrain : Raymond Laverne de Volenzac paroisse de BEZ. Marraine : Jeanne VENZAC de Lacalm diocèse de St. Flour (registre Campouriez)